

DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025

DÔM FINANCE



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	8
Rapport du commissaire aux comptes	16
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	21
Actif	21
Passif	22
Compte de résultat	23
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	26
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	27
Règles & méthodes comptables	28
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	30
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	31
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	32
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	33
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	33
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	33
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	34
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	35
Exposition directe sur le marché des devises	36
Exposition directe aux marchés de crédit	37
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	38
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	39
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	40
Créances et dettes - ventilation par nature	40
Frais de gestion, autres frais et charges	41
Engagements reçus et donnés	44
Acquisitions temporaires	44
Instruments d'entités liées	45
Détermination et ventilation des sommes distribuables	46
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	46
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	47
Inventaire des actifs et passifs	48
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	52
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	54

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	55
Synthèse de l'inventaire	56

Commercialisateur	DÔM FINANCE
Société de gestion	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 - Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	DELOITTE & ASSOCIÉS 185, avenue Charles de Gaulle 92200 - Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Stéphane COLLAS.

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions européennes.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Objectif de gestion :

L'objectif de DÔM SELECTION ACTION MIDCAP est de rechercher une surperformance nette de frais sur la durée de placement recommandée de l'indice de référence le STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis .

Indicateur de référence :

Indice STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis

L'indicateur de référence n'est qu'un indicateur de comparaison de performance a posteriori. Le fonds n'est pas indiciel et, cette information est donnée à titre indicatif, l'utilisation d'un indicateur de référence pouvant induire une mauvaise compréhension de l'investisseur.

Stratégie d'investissement :

Le fonds DÔM SELECTION ACTION MIDCAP a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions européennes. La sélection des titres suit une démarche de sélection valeur par valeur essentiellement basée sur l'analyse fondamentale de sociétés.

En fonction des anticipations macro et micro économiques du gérant, le fonds est investi au minimum à 75% en actions ayant leur siège en Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen sans contrainte d'allocation par secteur d'activité ou par zone géographique.

Le fonds pourra investir jusqu'à 75% de son actif net dans des actions de sociétés disposant d'une capitalisation boursière maximale de 20 milliards d'euros, et dans la limite maximum de 20% d'actions de sociétés d'une capitalisation boursière inférieure à 200 Millions d'euros. L'exposition aux actions des pays émergents est autorisée jusqu'à 10 % de l'actif, l'exposition aux actions hors zone euro pourra atteindre 25 %, avec ou sans couverture du risque de change. Par ailleurs, la recherche de la performance peut entraîner des investissements sur des marchés étroits donc peu liquides tel que les petites capitalisations.

Le Fonds est éligible au PEA (plan d'épargne en actions).

En fonction des risques et anticipations des marchés, des prévisions d'évolution du solde des souscriptions et rachats de parts, le fonds peut investir jusqu'à 25% maximum de son actif en produits de taux : obligations, , françaises ou étrangères des pays de l' Union Européenne, et en titres monétaires dans le cas où la tendance des marchés financiers serait dégradée et où le gérant souhaiterait protéger les actifs du fonds.

La sélection des valeurs dépend exclusivement de l'analyse de la société sous-jacente, aucune limite basse de notation par les « agences de rating » n'étant fixée. Le fonds pourra via les OPCVM et/ou FIA dans lesquels il investit, être exposé à plus de 10% aux titres dits spéculatifs, sans répartition préférentielle entre dette privée ou publique. La durée moyenne sera comprise entre 0 et 7 ans.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens conformes à la Directive, de classifications « actions », « obligations » ou « monétaire », tant pour réaliser l'objectif de gestion que pour gérer la trésorerie, gérés par la société de gestion ou des entités externes. La sélection des OPCVM et/ou FIA sera réalisée de manière discrétionnaire et en fonction principalement de l'antériorité du produit sélectionné et du gérant dans la catégorie du produit, de la qualité de la société de gestion, de l'optimisation du couple performance/volatilité et de la régularité des performances.

Les marchés dérivés européens seront utilisés uniquement dans un but de couverture du risque action, taux et change. L'engagement du fonds issu de ces investissements sera effectué dans la limite d'une fois l'actif.

Le gérant aura recours aux titres intégrant des dérivés dans un but de couverture du risque action et dans une limite de 10% de l'actif du fonds, le risque action demeurant dans la limite de 100% de l'actif net. Le gérant aura également recours à des opérations d'emprunts d'espèces dans le cas où un solde débiteur apparaîtrait.

Actifs (hors dérivés intégrés)

1. Actions :

Le fonds est investi au minimum à 75% en actions ayant leur siège dans un pays de la Union Européenne ou de l'Espace Économique européen. Les sociétés sont sélectionnées sans discrimination de secteurs.

Le fonds pourra investir jusqu'à 75% de son actif net dans des actions de sociétés disposant d'une capitalisation boursière maximale de 20 milliards d'euros, et dans la limite maximum de 20% d'actions de sociétés d'une capitalisation boursière inférieure à 200 Millions d'euros. L'exposition aux actions des pays émergents est autorisée jusqu'à 10 % de l'actif, l'exposition aux actions hors zone euro pourra atteindre 25 %.

La recherche de la performance peut entraîner des investissements sur des marchés étroits donc peu liquides tels que les petites capitalisations.

2. Titres de créances et instruments du marché monétaire :

- Le Fonds pourra investir en titres de créances du marché monétaire ainsi qu'en obligations.

- Les émetteurs pourront être un Etat membre de l'OCDE, un émetteur public ou un émetteur privé, incluant des titres subordonnés. La part de titres ayant une notation « Investment Grade » sera de 90% au moins et la part de titres ayant une notation inférieure de 10% au plus.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

- La durée moyenne sera comprise entre 0 et 7 ans.

3. Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA :

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens conformes à la Directive, « actions », « obligations » ou « monétaire », tant pour réaliser l'objectif de gestion que pour gérer la trésorerie, gérés par la société de gestion ou des entités externes.

4. Instruments Financiers dérivés :

a) Nature des marchés d'intervention :

- marchés à terme de la zone Euro.

b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- actions

- change

- taux

c) Nature des interventions :

- couverture ou exposition des risques action, change et taux.

Il n'y aura pas de couverture systématique du risque de change. En effet, pour les devises hors Union Européenne le risque de change sera limité au 10% réglementaire et pour les devises européennes hors zone Euro), il sera de 25%.

d) Nature des instruments utilisés :

- futures et options cotées

- warrants

e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays de l'Union Européenne uniquement dans un but de couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds. L'exposition globale du fonds au risque action demeure en tout état de cause inférieure à 100% de l'actif net.

5. Titres intégrant des dérivés :

a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir et nature des interventions : risque actions.

b) Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture au risque actions.

c) Nature des instruments utilisés :

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles et assimilées, dans des warrants.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

6. Dépôts : Néant

7. Liquidité : La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

8. Emprunts d'espèces : Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

9. Acquisition et cession temporaire de titres : Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque de l'OPCVM est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Risque lié à l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations : Le Fonds pouvant être exposé, aux petites et moyennes valeurs de capitalisation qui sont, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du fonds pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque lié aux investissements en titres de pays émergents : Le fonds pouvant être exposé, jusqu'à 10% maximum de son actif aux marchés actions de pays émergents, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de taux : Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de crédit : Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, il peut y avoir une baisse de valeur des actifs voire une impossibilité pour l'émetteur de faire face à ses engagements. Cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative. Ce risque sera d'autant plus important que le fonds pourra investir dans des titres dits spéculatifs.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix de l'instrument dérivé intégré dans l'OC. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la VL de l'OPCVM.

Risque de change : Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La baisse des cours de ces devises par rapport à l'euro correspond au risque de change. Le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif investie en valeurs mobilières hors zone euro et hors pays émergents (soit au maximum 35% de l'actif) et sera limité à 10% de l'actif sur les valeurs des pays émergents.

Risque de contrepartie : Il est possible qu'une entité avec laquelle le compartiment fait des affaires ne veuille plus ou ne soit plus en mesure de remplir ses obligations envers le compartiment.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

Part : tous souscripteurs

L'OPCVM peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Profil type de l'investisseur :

Le fonds convient à des investisseurs institutionnels ou personnes physiques souhaitant placer une part de leurs actifs dans un portefeuille diversifié d'actions européennes dans une perspective d'investissement à long terme.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation et s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement diversifié en produits de taux, et actions, en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Indications sur le régime fiscal :

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.
- Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance - Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.
- Date d'agrément par l'AMF : 13 décembre 2005.
- Date de création du Fonds : 30 décembre 2005.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DOM SELECTION ACTION MIDCAP

RAPPORT ANNUEL DU FCP DOM SELECTION ACTION MIDCAP

DU 1er JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

1/ Politique de gestion**a. L'année 2025 : Disparité des performances et volatilité**

L'année 2025 a été contrastée pour les principaux actifs financiers. Alors que les actions européennes et plus globalement mondiales réalisaient une performance élevée et que les cours de l'or et des métaux précieux battaient des records, le dollar reculait nettement tout comme les marchés de dettes souveraines malgré des politiques monétaires toujours accommodantes. L'année a également été marquée par des épisodes de forte volatilité dont l'origine réside largement dans le caractère erratique de la politique de la nouvelle administration américaine dans 3 domaines cruciaux, les relations commerciales, le dollar, la géopolitique mondiale.

- Forte performance des actions européennes malgré la guerre commerciale

Les indices européens d'actions ont entamé l'année 2025 sur une note très positive, portés principalement par des résultats et des perspectives des sociétés mettant en lumière leur valorisation relative attractive, mais aussi par l'anticipation de plans de relance massifs en Allemagne.

Cet élan allait être coupé net par la montée des craintes relatives à la politique commerciale américaine et son tournant protectionniste. Amorcé dès le mois de mars, par l'annonce de taxes douanières sur l'acier et l'aluminium ainsi que sur les importations en provenance du Canada et du Mexique, ce virage vers le protectionnisme allait trouver son point culminant le 2 avril, décrété « Liberation Day » par Donald Trump qui annonçait des tarifs douaniers exorbitants frappant l'ensemble des partenaires commerciaux, par exemple, 25% sur les importations en provenance de l'Union européenne, du Japon et de la Corée, 54% pour celles venant de Chine. S'ensuivait un mini séisme financier alimenté par la crainte d'un choc à la fois inflationniste par la répercussion sur les prix des augmentations des tarifs et récessif par le ralentissement du commerce mondial : le SnP et la plupart des indices mondiaux plongeaient de plus de 10% en quelques séances, le dollar chutait dans les mêmes proportions, le taux 10 ans s'envolait de 50 bps témoignant de la défiance des investisseurs internationaux envers les actifs américains. Face à la pression des marchés, le Président américain faisait rapidement volteface et suspendait l'application des hausses de tarifs au-delà de 10pc ouvrant la période des négociations, permettant un fort rebond des indices qui se poursuivait en mai.

Les négociations avec l'Union européenne se soldaient au mois d'août par un accord instaurant un tarif général de 15% sur les exportations vers les USA, accord peu favorable mais qui laissait mutiques des marchés fatalistes.

- Les banques centrales à la rescousse

Comme l'année précédente, les actions européennes ont été soutenues, au moins au premier semestre par la poursuite par la BCE de sa politique de baisse de ses taux directeurs. Permise

par le ralentissement de l'inflation et favorisée par une croissance plutôt faible notamment en Allemagne, elle s'est traduite par 4 baisses de 25 bps pour ramener le taux de dépôts à 2%, niveau considéré comme le taux neutre et justifiant une pause prolongée.

Mais l'action la plus favorable pour les marchés actions est venue de la FED qui a non seulement ré- enclenché en septembre un nouveau cycle de baisse de ses taux directeurs (3 baisses de 25 bps réalisées fin 2025) mais a également repris la politique d'expansion de son bilan.

La conjonction de ce contexte monétaire favorable et d'un environnement macroéconomique en amélioration avec notamment des perspectives de croissance revues à la hausse, favorisait les actions européennes qui terminaient l'année 2025 sur un tempo haussier soutenu, particulièrement pour le secteur bancaire et les secteurs cycliques semis conducteurs, construction, métaux, énergie, tandis que le secteur automobile, celui du luxe ou encore des logiciels accentuaient leur baisse.

- Hausse des rendements des taux longs souverains.

2025 a en revanche été négative pour les marchés européens de dettes souveraines. Ils ne se sont jamais véritablement remis du double choc causé au mois de mars par les craintes inflationnistes avivées par les premières hausses des tarifs douaniers américains et surtout par l'annonce de 2 plans de relance massifs en Allemagne pour un montant cumulé de près de 1000 milliards d'euros. Voir l'Allemagne s'affranchir de ses propres règles de limitation de l'endettement et quitter le camp de la discipline budgétaire a provoqué une envolée des rendements du Bund 10 qui se tendait de plus de 50 bps dont 30 le jour de l'annonce pour approcher les 3%, entraînant une tension sur l'ensemble des taux des dettes d'Etat. Malgré une détente à la mi-avril avec la marche arrière sur les tarifs opérés par D Trump, ce thème de l'augmentation des besoins de financement continuait de résonner toute l'année, d'autant que l'arrêt de la dynamique de baisse des taux directeurs de la BCE privait les marchés d'un facteur de soutien.

Les marchés du credit corporate étaient mieux orientés grâce au resserrement des spreads.

- Baisse du dollar, hausse de l'or

2025 a également été marquée par l'accélération du mouvement de dédollarisation du monde financier. Ce mouvement structurel lié à la remise en cause de l'hégémonie américaine par la montée en puissance d'économies concurrentes dont la Chine a été amplifié par un certain nombre de facteurs particuliers qui ont pour point commun le caractère erratique de la politique menée par le nouveau Président : annonces spectaculaires suivies de volte-face sur les tarifs douaniers, déclarations intempestives en faveur de la baisse du dollar, politique assumée d'augmentation des déficits, attaques répétées contre la FED, illisibilité de la politique extérieure, tout cela contribue à l'installation d'un climat de défiance et d'une prime de risque négative sur la devise américaine.

Dans ce contexte d'incertitudes commerciales, de tensions persistantes en Ukraine, à Gaza et en Iran, de politiques monétaires et budgétaires toujours plus accommodantes, les actifs refuges ont fortement progressé. L'or a enregistré une performance historique, soutenue par la baisse du dollar, les achats des banques centrales et la recherche de protection face aux risques géopolitiques et commerciaux.

Au total, 2025 a été une année heurtée, marquée par le retour du protectionnisme américain, la faiblesse du dollar et des marchés de taux, dans un environnement de marchés actions performants mais durablement plus volatils.

b. Stratégie d'investissement

Le Fonds DÔM Sélection Action Midcap affiche au 31 décembre 2025 une valeur liquidative de 147.07 € à comparer à une valeur liquidative de 115.72 € au 31 décembre 2024, représentant une performance annuelle de 27.09%.

Dans la poursuite des profondes modifications du processus d'investissement intervenues en 2023, 2024 a donc été la première année d'évolution du fonds dans un contexte normalisé.

Les caractéristiques principales de la stratégie reposent désormais sur les éléments suivants :

- Une pure approche « bottom-up », sans aucune considération à la macro-économie.
- Un objectif d'être totalement investi (hors événement exceptionnel), la trésorerie pouvant exister dans le fonds n'est donc que la conséquence d'un manque d'opportunités d'investissement à un moment donné et/ou de notre volonté d'avoir une certaine flexibilité dans notre gestion de façon à pouvoir profiter d'opportunités pouvant se présenter rapidement.

L'objectif de performance est ainsi d'optimiser un couple rendement/risque, en présentant notamment une moindre volatilité que l'indice de référence.

Pour cela l'accent est mis par la recherche systématique, au sein de chaque secteur, de valeurs présentant un profil rendement/risque plus intéressant que les autres valeurs cotées au sein du même secteur.

Ainsi, contrairement à la plupart des fonds opérant sur la classe d'actif des petites et moyennes capitalisations, le fonds DOM SELECTION ACTIONS MIDCAP n'offre pas nécessairement une surexposition structurelle géographique à son notre marché domestique qu'est la France.

Au 31 décembre 2025, les caractéristiques principales du fonds DÔM Sélection Action Midcap sont les suivantes :

Actif net : 29 077 797 euros

Répartition des investissements par taille de capitalisations boursières :

- | | |
|--|-----|
| - Capitalisations inférieures à 1 milliard d'euros : | 22% |
| - Capitalisations entre 1 milliard et 10 milliards d'euros : | 60% |
| - Capitalisations supérieures à 10 milliards d'euros : | 15% |
| - Capitalisations supérieures à 100 milliards d'euros : | 3% |

Répartition géographique des investissements : *Allemagne (28%), Espagne (12%), Pologne (9%), France (8%), Autriche (7%), Italie (7%), Suède (6%), Grèce (6%), Norvège (5%), Pays-Bas (4%), autres pays et liquidités (8%).*

Au cours de cette année nous n'avons pas couvert les positions du Fonds libellés dans les autres devises que l'Euro.

La politique gestion du change reste donc toujours inactive dans le fonds.

Répartition sectorielle des investissements :

- Industrie :	24%
- Consommation discrétionnaire :	16%
- Santé :	11%
- Technologie :	10%
- Assurances :	8%
- Banques :	8%
- Autres financières :	5%
- Services :	4%
- Télécommunications :	4%
- Autres :	4%

Conformément à l'article L. 214-8 du Code Monétaire et Financier, un document intitulé « Composition de l'actif » est communiqué à tout porteur de part du FCP, qui en fait la demande, dans un délai de huit semaines à compter de la fin de chaque semestre de l'exercice. Cette demande est à adresser auprès du Département Marketing de DÔM Finance.

c. Perspectives 2026 : Consolidation après le rattrapage opéré en 2025

Le fonds aura une politique d'investissement restant volontairement diversifiée tant en termes sectoriels, géographiques, et de styles d'investissement, ces facteurs étant selon nous des facteurs de surperformance à moyen terme.

La valorisation des petites et moyennes capitalisations, offrant une décote d'environ 10% par rapport aux grandes capitalisations, nous semble encore attractive en termes relatifs, même si nous ne pensons pas que cette classe d'actifs mérite de se traiter avec une prime par rapport aux grandes capitalisations.

La performance relative des deux classes d'actifs risque cependant d'être fortement influencée cette année par l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient et son impact sur l'évolution des prix des matières premières (pétrole en particulier), de l'évolution de l'inflation et des conditions de financement (taux d'intérêt). Il est clair qu'un environnement incertain ne facilitera pas la prise de risque de la part des investisseurs et en conséquence, notre politique d'investissement. Les petites et moyennes capitalisations sont en général privilégiées quand l'appétit pour le risque s'améliore, ce qui n'est pas le cas le plus probable sur le premier semestre de l'année.

Notre approche d'investissement restera donc disciplinée et caractérisée par une recherche d'opportunités d'investissements décotés dans une perspective intra-sectorielle.

2/ Performances du fonds

Le fonds a comme indice de référence le STOXX Midcap Europe ex-UK.

	Fonds	Indice	Différence
2025	+27.09%	+23.58%	+3.51%
Création	+47.07%	+137.79%	-90.72%
Annualisé	+1.95%	+4.42%	+2.47%

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.

3/ Les principaux mouvements sur l'année

A l'achat :

18/12/2025	AT0000609607	PORR	469 281,15
09/07/2025	ES0105884011	CIRSA ENTER.ACT.SP. EO-,50	454 748,54
04/12/2025	ES0105630315	CIE AUTOMOTIVE	393 113,92
05/08/2025	IT0005440893	WIIT S.P.A.	368 735,41
10/07/2025	CH1107979838	R+S GROUP HOLDI CUM.PREF.	333 352,8

A la vente :

17/01/2025	DE000A40KY26	COVESTRO AG O.N. Z. VERK.	1 057 114,8
16/12/2025	NL0010558797	OCI	389 934,39
25/11/2025	ES0165386014	SOLARIAENERGIAMEDIOAMBIENTE	373 192,16
11/11/2025	ES0165386014	SOLARIAENERGIAMEDIOAMBIENTE	347 592,32
01/08/2025	IT0005037210	TINEXTA	325 336,05

4/ Actifs éligibles au PEA :

La proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA au 31/12/2025 est de 90.37% de l'actif net du fonds.

5/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 31 décembre 2025, le fonds DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP détenait 1.04% de son actif dans les OPC émis par la société de gestion.

6/ Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

7/ Procédure de choix des intermédiaires

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Semestriellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

8/ Financement de la Recherche

Dans le cadre de la gestion du Fonds, la société de gestion a eu recours à des prestataires fournissant des services de recherche et d'analyse afin de compléter le travail des gérants et des analystes dans le meilleur intérêt du Fonds. Les frais de recherche sont intégrés aux frais d'intermédiation au travers d'un compte de recherche (CSA).

9/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

10/ Règlement SFDR :

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

11/ Rapport sur les frais d'intermédiation :

DÔM Finance n'est pas tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2025 un montant inférieur à 500 000€.

12/ Risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

13/ Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

14/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP Dom Sélection Action Midcap peut intervenir sur les instruments financiers dérivés dans un but de couverture au risque actions.

Au 31 décembre 2025, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés se montait à 0%.

15/ Rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs de l'OPC que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 33 personnes à fin 2025, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 740 K€ sur l'année 2025.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 274 K€ sur l'année 2025.

Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 33 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2025	3 994 K€	274 k€	33

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2025 (fixes et variables)	3 037 k€	17	1 770 k€	11

16/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille.

17/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

18/ Situation Guerre en Ukraine

Dans le cadre de la situation russo-ukrainienne, nous n'avons eu aucune exposition aux actifs russes, biélorusses et ukrainiens dans les fonds gérés par Dôm Finance.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

DÔM SELECTION ACTION MIDCAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP DÔM SELECTION ACTION MIDCAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM SELECTION ACTION MIDCAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 180 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris de France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes



d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 12 mai 2026

Paris La Défense, le 12 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte
Virginie GAITTE

COMPTES ANNUELS



BILAN

Actif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	27 910 602,48	22 208 027,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 910 602,48	22 208 027,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	301 581,00	425 190,00
OPCVM	301 581,00	425 190,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	28 212 183,48	22 633 217,57
Créances et comptes d'ajustement actifs	-	-
Comptes financiers	924 796,67	1 187 008,94
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	924 796,67	1 187 008,94
Total Actif I + II	29 136 980,15	23 820 226,51

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	22 881 184,14	22 842 840,77
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	6 196 613,32	438 488,68
Capitaux propres I	29 077 797,46	23 281 329,45
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	29 077 797,46	23 281 329,45
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	59 182,69	538 897,06
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	59 182,69	538 897,06
Total Passifs: I + II + III + IV	29 136 980,15	23 820 226,51

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTES DE RÉSULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	408 446,01	595 265,96
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	15 624,30	22 970,94
Sous-total Produits sur opérations financières	424 070,31	618 236,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-544,61	-32,60
Sous-total charges sur opérations financières	-544,61	-32,60
Total Revenus financiers nets (A)	423 525,70	618 204,30
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-491 663,35	-524 742,02
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-491 663,35	-524 742,02
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-68 137,65	93 462,28
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	29 353,62	37 648,72
Sous-total revenus nets I = C + D	-38 784,03	131 111,00

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 637 806,81	940 128,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-276 527,98	-282 013,39
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 361 278,83	658 115,45
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	345 039,01	119 964,64
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 706 317,84	778 080,09
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 169 224,54	-440 287,69
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	11,63	-11,63
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	3 169 236,17	-440 299,32
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 359 843,34	-30 403,09
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	4 529 079,51	-470 702,41
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	6 196 613,32	438 488,68

ANNEXE



STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'objectif de DÔM SELECTION ACTION MIDCAP est de rechercher une surperformance nette de frais sur la durée de placement recommandée de l'indice de référence le STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis .

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	29 077 797,46	23 281 329,45	19 585 616,05	4 478 334,81	6 567 335,48

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

PART CAPITALISABLE

FR0010257527

Nombre de parts ou actions	197 711,00	201 170,00	172 483	41 597	45 920
Valeur liquidative unitaire	147,07	115,72	113,55	107,66	143,01
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	8,43	4,51	7,19	3,77	9,33

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

- 1 - Les actions et titres assimilées cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.
- 2 - Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilées françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :

Les OPCVM/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme :

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Emprunts d'espèces : - Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises : Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	23 281 329,45	19 585 616,05
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	15 348 201,13	3 658 157,96
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 014 110,47	-273 722,97
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-68 137,65	93 462,28
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 361 278,83	658 115,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 169 236,17	-440 299,32
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	29 077 797,46	23 281 329,45

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	113 912	15 348 201,13
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-117 371	-14 014 110,47
Solde net des souscriptions/rachats	-3 459	1 334 090,66

PART CAPITALISABLE

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010257527	PART CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	29 077 797,46	197 711	147,07

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Allemagne+/-	Espagne+/-	Pologne+/-	Grèce+/-	France+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	27 910,60	6 164,47	3 013,34	2 505,57	2 459,33	2 168,19
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	27 910,60	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	924,80	-	-	-	924,80
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	924,80

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	924,80	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	924,80	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	PLN+/-	NOK+/-	SEK+/-	DKK+/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 505,57	1 514,37	1 414,70	1 316,88	297,53
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	2 505,57	1 514,37	1 414,70	1 316,88	297,53

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	-
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-59 182,69
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-59 182,69
Total des créances et dettes	-59 182,69

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peuvent être perçus notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées.
- des commissions de mouvement facturées.
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Part A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net Dédution faite des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA	2.392 % TTC maximum
Frais indirects maximum Commissions de mouvement	Actif net	0,25%
Société de Gestion : 100% Actions, warrants, obligations	Prélèvement sur chaque transaction	0.598% TTC maximum
Commission de surperformance*	Actif net	20% TTC en dessus de l'indice STOXX Europe ex UK Mid dividendes réinvestis

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

Barème des commissions de mouvement prélevées :

Le taux global maximum appliqué sur les transactions est de 0.598% TTC intégralement versé à la société de gestion. En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de de gestion.

Il est précisé qu'une quote-part des frais de gestion financière prélevés pourrait servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds dont la liste est tenue à disposition des investisseurs au siège de la société de gestion.

DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon la méthode de l'actif indicé sur chaque période d'observation, la surperformance de 20% TTC est calculée en comparant l'évolution de l'actif du Fonds à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indicateur de référence du fonds et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le Fonds réel.

Il est prévu le prélèvement de cette commission également si la performance de l'indice de référence sur la période est négative.

Période de référence :

La commission de surperformance se calcule sur une période d'observation de 12 mois du 1er janvier au dernier jour de bourse du mois de décembre de l'année suivante.

Pour la première période d'observation, la commission de surperformance se calculera depuis le 29/09/2023 jusqu'à la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2024.

Reprise de provision :

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion).

Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Prélèvement :

Cette commission variable ne sera définitivement perçue qu'en fin de période d'observation seulement si, sur cette période, la performance du fonds est supérieure à celle de l'actif indicé. Elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période d'observation, sous réserve, qu'à cette date, la période d'observation soit au minimum égale à douze mois.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Comme le montrent les tableaux et graphique ci-dessous, toute sous-performance du fonds par rapport à celle de son actif de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, la durée cible de la période de référence de la performance est fixée à 5 ans.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	31/12/2025
Frais fixes	490 840,66
Frais fixes en % actuel	2,39
Frais variables	822,69
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	301 581,00
Total			301 581,00

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-38 784,03	131 111,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-38 784,03	131 111,00
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-38 784,03	131 111,00

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-38 784,03	131 111,00
Total	-38 784,03	131 111,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 706 317,84	778 080,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 706 317,84	778 080,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 706 317,84	778 080,09

PART CAPITALISABLE

FR0010257527	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 706 317,84	778 080,09
Total	1 706 317,84	778 080,09
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			27 910 602,48	95,98
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			27 910 602,48	95,98
act de cons en infor et de gest d install infor			326 900,00	1,12
INIT INNOVATION I	EUR	7 000	326 900,00	1,12
act de cons pour les affaires et autre cons de ges			189 100,00	0,65
EDENRED	EUR	10 000	189 100,00	0,65
act de ser de bureau et de soutien adm			519 800,00	1,79
KWS SAAT SE CO KGAA	EUR	4 000	274 400,00	0,94
ORIGIN ENTERPRISES	EUR	60 000	245 400,00	0,85
act d ingenierie et de cons technique connexe			331 844,85	1,14
NORBIT ASA	NOK	21 000	331 844,85	1,14
Activites d agence de publicite			481 000,00	1,65
STROEER SE	EUR	13 000	481 000,00	1,65
Activites de gestion de fonds			662 072,50	2,28
H LUNDBECK AS	DKK	53 500	309 152,50	1,06
MLP	EUR	51 000	352 920,00	1,22
Activites de voyageiste			368 344,00	1,27
TUI AG	EUR	41 000	368 344,00	1,27
Activites photographiques			259 500,00	0,89
CEWE STIFT AKT	EUR	2 500	259 500,00	0,89
Activites recreatives et de loisirs n.c.a.			552 493,77	1,90
BETSSON AB	SEK	40 500	552 493,77	1,90
Administration de marches financiers			508 004,93	1,75
WARSAW STOCK EXCHANGE	PLN	33 000	508 004,93	1,75
Assurances non-vie			218 100,00	0,75
WUESTENROT & WUERTT	EUR	15 000	218 100,00	0,75
Assurance vie			1 790 652,00	6,16
SCOR SE ACT PROV	EUR	11 800	339 132,00	1,17
VIENNA INSURANCE	EUR	21 600	1 451 520,00	4,99
aut act de ser de soutien aux entreprises n.c.a.			249 840,00	0,86
MULTIPLY GROUP	EUR	7 200	249 840,00	0,86
Autre distribution de credit			480 000,00	1,65
DOVALUE SPA	EUR	160 000	480 000,00	1,65
Autre intermeditation monetaire			1 339 610,00	4,61
PIRAEUS BANK SA	EUR	145 000	985 130,00	3,39

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
PROCREDIT HOLDING AG CO KGAA	EUR	42 000	354 480,00	1,22
Autres activites de service informatique			365 400,00	1,26
HEIDELBERGER DRUCKMASCHINEN	EUR	180 000	365 400,00	1,26
Autres activités manufacturières n.c.a.			962 000,00	3,31
CIRSA ENTERPRISES SLU	EUR	65 000	962 000,00	3,31
Banques			834 478,02	2,87
BNP PARIBAS BANK POLSKA SPOLKA AKCYJNA	PLN	27 000	834 478,02	2,87
Comm détail art. médicaux&orthopédique en mag spé			190 284,00	0,65
DOUGLAS AG	EUR	15 700	190 284,00	0,65
Comm détail articles sport en magasin spécialisé			418 500,00	1,44
JUMBO SA	EUR	15 000	418 500,00	1,44
Comm Gros machines pour l'industrie textile			537 880,00	1,85
ARTECHE LANTEGI ELKARTEA SA	EUR	23 800	537 880,00	1,85
Cons de batiments residentiels et non residentiels			733 150,00	2,52
GLENVEAGH PROPERTIES PLC	EUR	130 000	250 900,00	0,86
PORR AG	EUR	15 000	482 250,00	1,66
Constr locomotive & autre mat. ferroviaire roulant			706 800,00	2,43
CONSTRUCCION Y AUXILIAR DE FERROCARRILES SA	EUR	12 000	706 800,00	2,43
Courtage de valeurs mobilières et de matières prem			175 840,00	0,60
FLOW TRADERS LTD	EUR	7 000	175 840,00	0,60
Distribution combustibles gazeux par conduites			222 000,00	0,76
FLUXYS BELGIUM SA	EUR	12 000	222 000,00	0,76
Édition d'autres logiciels			1 526 254,81	5,25
74SOFTWARE	EUR	7 000	290 500,00	1,00
DYNAVOX GROUP AB	SEK	13 000	122 471,60	0,42
PEXIP HOLDING ASA	NOK	132 000	868 003,21	2,99
VERVE GROUP SE	EUR	140 000	245 280,00	0,84
Exploitation laiteries et Fabr. fromage			248 030,00	0,85
GLANBIA PLC	EUR	17 000	248 030,00	0,85
Extraction autres miner mét n.fer			598 522,17	2,06
KGHM POLSKA MIEDZ SA	PLN	9 000	598 522,17	2,06
Fabr. d'autres Prod. chimiques organiques base			375 600,00	1,29
SGL GROUP AG	EUR	120 000	375 600,00	1,29
Fabr. matériel distribution et commande électrique			291 250,00	1,00
OHB SE	EUR	2 500	291 250,00	1,00
Fabr autre fil & câble électronique ou électrique			226 440,00	0,78
NEXANS SA	EUR	1 800	226 440,00	0,78
Fabr équipements hydrauliques et pneumatiques			771 190,00	2,65
KSB VZ PFD	EUR	805	771 190,00	2,65
Fabr équipmt électrique & électronique automobile			416 500,00	1,43
CIE AUTOMATIVE	EUR	14 000	416 500,00	1,43

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fabrication d'autres Prod. alimentaires n.c.a.			222 840,00	0,77
CORBION	EUR	12 000	222 840,00	0,77
Fabrication jeux et jouets			542 880,00	1,87
468 SPAC I SE	EUR	52 000	542 880,00	1,87
Fabrication machines diverses d'usage général			113 789,60	0,39
ITAB SHOP CONCPT AB	SEK	70 000	113 789,60	0,39
Fabrication matériel d'installation électrique			837 590,00	2,88
PFISTERER HOLDINGS SE	EUR	11 050	837 590,00	2,88
Fabrication papier et carton			226 350,79	0,78
INTRUM JUSTITIA AB	SEK	63 000	226 350,79	0,78
Fabrication préparations pharmaceutiques			2 864 714,37	9,85
BAVARIAN NORDIC	DKK	15 000	383 284,24	1,32
BIOVITRUM	SEK	13 000	399 593,61	1,37
FORMYCON AG	EUR	14 098	360 908,80	1,24
GENFIT	EUR	48 000	252 720,00	0,87
GRIFOLS SA	EUR	16 000	171 200,00	0,59
GRIFOLS SA	EUR	28 000	218 960,00	0,75
MEDINCELL SA	EUR	18 000	453 600,00	1,56
ZEALAND PHARMA	DKK	10 000	624 447,72	2,15
Fabrication Prod. azotés et d'engrais			314 523,28	1,08
YARA INTERNATIONAL ASA	NOK	9 000	314 523,28	1,08
Fabr moteurs, génératrices & transfo. électriques			297 528,21	1,02
R AND S GROUP HOLDING AG PREFERRED SHARE	CHF	17 500	297 528,21	1,02
Hôtels et hébergement similaire			360 000,00	1,24
HBX GROUP INTERNATIONAL PLC	EUR	48 000	360 000,00	1,24
infra infor. trait de donnees. heb et act connexes			720 100,00	2,48
TEAMVIEWER SE	EUR	32 000	193 600,00	0,67
WIIT SPA	EUR	26 000	526 500,00	1,81
loc et loc-bail de voit et vehicules auto legers			218 500,00	0,75
AUTOHELLAS SA	EUR	19 000	218 500,00	0,75
Production d'électricité			1 307 672,53	4,50
ENERGIEKONTOR AG	EUR	4 000	143 000,00	0,49
PUBLIC POWER CORP	EUR	46 000	837 200,00	2,88
TAURON POLSKA ENERGIA SA	PLN	160 000	327 472,53	1,13
Programmation télévision et télédiffusion			677 310,00	2,33
MFE MEDIAFOREUROPE NV	EUR	80 000	246 880,00	0,85
RAI WAY SPA	EUR	77 000	430 430,00	1,48
Promotion immobiliere			446 400,00	1,53
KONINKLIJKE BAM GROEP NV	EUR	48 000	446 400,00	1,53
Reassurance			237 092,65	0,82
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN	PLN	15 000	237 092,65	0,82

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Toutes aut act specialisees. scientifiques et tech			229 230,00	0,79
FUGRO NV	EUR	27 000	229 230,00	0,79
Vente à distance			416 700,00	1,43
ARAMIS GROUP SA S	EUR	90 000	416 700,00	1,43
Parts d'OPC et fonds d'investissements			301 581,00	1,04
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			301 581,00	1,04
DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	EUR	2 100	301 581,00	1,04
Total			28 212 183,48	97,02

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total				-	-
Options					
Sous total				-	-
Swaps					
Sous total				-	-
Autres instruments					
Sous total				-	-
Total				-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total				-	-
Options					
Sous total				-	-
Swaps					
Sous total				-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	28 212 183,48
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	924 796,67
Autres passifs (-)	-59 182,69
Total = actif net	29 077 797,46

